

Protégeons les parcours vers la diplomation, les métiers et l'avenir du Québec

Un message aux parents et à la communauté

Chers parents et membres de la communauté,

Le Québec fait face à d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Au même moment, le gouvernement envisage de déposer un projet de loi qui restreindrait l'accès à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle dans le réseau public anglophone, en étendant l'application de la loi 101 aux apprenants adultes.

Ce n'est pas seulement une question de langue, c'est une question d'accès

Le ministre Roberge souhaite présenter cette mesure comme une autre façon de protéger la langue française. Or, l'effet réel serait de restreindre l'accès d'adultes à l'éducation, à la formation et aux services de soutien dont ils ont besoin pour obtenir un diplôme, acquérir des compétences et contribuer au Québec. Opposer l'offre de programmes par nos centres pour adultes à la protection du français est une fausse solution à un vrai défi.

Ces parcours aident les adultes à bâtir leur avenir

Les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle du réseau anglophone servent l'ensemble des Québécoises et des Québécois : élèves admissibles à l'enseignement en anglais, francophones, allophones, nouveaux arrivants et adultes de divers horizons. Ils ne sont pas une échappatoire. Ce sont des parcours publics établis qui favorisent la réussite et préparent les adultes à intégrer le marché du travail québécois.

Ils permettent aux adultes de :

- terminer leurs études secondaires;
- compléter des préalables pour la formation professionnelle ou le cégep;
- se requalifier pour de nouvelles carrières;
- entrer sur le marché du travail avec des qualifications reconnues;
- soutenir leur famille et leur communauté.

Restreindre l'accès ne favorisera pas la réussite

Une telle restriction ne mènerait pas simplement à un transfert d'élèves vers les centres de services scolaires francophones. Plusieurs apprenants adultes se heurteraient à des obstacles importants pour poursuivre leur parcours.

Selon le programme une proportion estimée de 70 % des élèves actuellement inscrits sur notre territoire pourrait ne plus être admissible aux centres anglophones si ces restrictions étaient imposées.

Plusieurs pourraient faire face à :

- de longues distances de déplacement;
- un choix réduit de programmes;
- des listes d'attente plus longues;
- des obstacles liés à la préparation linguistique;
- la perte de services de soutien disponibles dans le réseau anglophone;
- l'abandon pur et simple de leur projet d'études.

Les impacts se feront sentir partout au Québec

Le Québec risquerait de compter moins de diplômés, moins de travailleurs qualifiés et moins d'employés formés dans des secteurs essentiels déjà touchés par les pénuries, notamment la santé, la construction, les services de garde, l'administration, la mécanique, le soudage, et d'autres domaines prioritaires.

La baisse des inscriptions causée par ces restrictions pourrait forcer les commissions scolaires anglophones à réduire leur offre de programmes, à éliminer des possibilités de formation spécialisée et, à envisager la fermeture de centres sur notre territoire, ce qui limiterait davantage l'accès à l'éducation et à la formation de la main-d'œuvre.

Nous soutenons le français, mais fermer des portes n'est pas la solution

Les commissions scolaires anglophones appuient depuis longtemps l'apprentissage du français. Plusieurs centres de formation professionnelle offrent déjà du soutien linguistique en français, du vocabulaire français lié en milieu de travail, et des stages dans des milieux francophones.

La solution n'est pas de fermer des parcours qui fonctionnent. La solution est de renforcer le soutien à l'apprentissage du français tout en protégeant l'accès aux programmes qui permettent aux Québécoises et aux Québécois d'obtenir un diplôme, de développer leurs compétences et de contribuer à l'économie du Québec.

Votre voix compte maintenant

Communiquez avec votre députée ou député, vos élus municipaux, vos leaders communautaires, les représentants du milieu des affaires et les décideurs de votre région.

Demandez-leur d'intervenir dès maintenant pour protéger l'accès à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle dans le réseau public anglophone, avant le dépôt d'un projet de loi, et de rejeter cette approche politique divisive.

Une fois ces parcours fermés, il sera extrêmement difficile à reconstruire.

Les conséquences toucheront les futurs élèves, les familles et les communautés partout au Québec.

Respectueusement,

La Commission scolaire Riverside